





Lille le 1er mars 2023

Chers sociétaires, chers amis

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au 111ème CONGRES ANNUEL DE LA FEDERATION qui aura lieu à BERCK SUR MER (62) le dimanche 2 AVRIL 2023, de 8h00 à 19h00.

#### Vous trouverez ci-joint:

- Le programme complet de la journée
- Une fiche de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO), à nous retourner avant le <u>17 MARS 2023 délai impératif de réponse</u>
- Un pouvoir pour l'AGO, à nous retourner <u>uniquement</u> si ce n'est pas le président de votre société qui se déplace
- Une fiche de réservation de repas, à nous renvoyer <u>obligatoirement</u> pour le <u>17 MARS 2023 avec le chèque correspondant</u> si vous retenez des repas
- Un questionnaire à joindre par retour le cas échéant
- Une note d'information

Un plan de la ville sera inséré dans le « Musicien Fédéré » mais sachez que l'Assemblée Générale débutera à 9h00.

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, chers sociétaires, chers amis, en mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président Fédéral.

Patrick ROBITAILLE.

Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts-de-France 121, rue Barthélémy Delespaul - 59000 Lille Tél: 03 28 55 30 20 - Email: frsm@orange.fr Tél: 03.28.55.30.20 Mail: frsm@orange.fr

### 111ème Congrès Fédéral BERCK SUR MER (62)-le 2 AVRIL 2023

### & PROGRAMME CS

### DIMANCHE 2 AVRIL 2023

8h00-9h00	Accueil des congressistes au Kursaal, avenue du Général de Gaulle
9h00-11h15	Assemblée générale ordinaire avec accueil de Monsieur le Maire * Présentation et vote des différents rapports, intervention des invités
11h30	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts (cimetière)
12h00	Réception officielle des congressistes, au Kursaal, av du Général de Gaulle
12h30-14h00	Déjeuner au restaurant « chez Mireille », chemin Genty
14h30-16h00	Commission : « Présentation des activités 2023 et des nouveautés prévues » au Kursaal, avenue du Général de Gaulle
16h30-18H00	Concert de clôture, en l'église Notre Dame des sables (place de l'église), avec en 1ère partie le Club Musical Berckois et en 2e partie l'Orchestre des Jeunes de la Fédération (OJF)
18h15	Passation du fanion fédéral & clôture du congrès par le Président FRSM HDF et M. le Maire de Berck <b>au Kursaal, avenue du Général de Gaulle</b>
18h30	Tirage au sort de la tombola gratuite <b>au Kursaal, av du Général de Gaulle</b> (Réservée au représentant de la société participant au congrès)
	Puis dislocation

#### **Une organisation:**

- Ville de Berck sur mer (ses services technique, culturel et communication)
- Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts de France
- Club Musical Berckois
- Délégation de la Côte d'Opale

#### Avec le concours de :

- Conseil Régional Hauts de France
- Conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais
- Confédération Musicale de France
- SACEM

### FICHE DE PARTICIPATION - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NOM DE LA SOCIETE :		
N° D'AFFILIATION DE LA SOCIETE :		
Noms des personnes qui participeron	et au congrès :	
1	2	
3	4	
5	6	
Nom de la personne de la Société qui votera :		
	(si vote à bulletin secret)	
	OU	
	<u> </u>	
La Société ne pourra déléguer aucun de ses membres et donne pouvoir à :		
La Société ne pourra déléguer aucun	de ses membres et donne pouvoir à :	
	de ses membres et donne pouvoir à :  de la Société	
M	<del>-</del>	
M	de la Société	
M	r la représenter et voter en ses lieu et	
Mpou	r la représenter et voter en ses lieu et	

A RENVOYER A LA FEDERATION pour le 17 MARS 2023 - DELAI DE RIGUEUR

Signature du Président

#### POUVOIR-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société	
(n°) <b>do</b>	nne pouvoir à
de la Société	
pour la représenter au c	ongrès et voter en ses lieu et place.
FAIT à	, le///
	LE PRESIDENT *

(\*) faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

**NOTA**: Pouvoir à remettre à la personne qui représentera votre société si aucune personne de votre société ne peut se déplacer. Le porteur du présent pouvoir devra le montrer au bureau le matin en arrivant.

### FICHE DE RESERVATION DES REPAS

La Société
n°
réserveX <b>25 €</b> =
<u>Chèque N°</u> :
Banque:
Fait à//
Signature
A RENVOYER A LA FEDERATION pour le 17 MARS 2023 - DELAI DE RIGUEUR
***********
Restaurant « Chez Mireille », chemin Genty à Berck
<u>Menu</u> (25 €)
Kir à la crème  ***
Ficelle fourrée picarde

Rosbeef aux fines herbes, purée gratinée et haricots verts

**Tarte aux pommes** 

\*\*\*

Café

Boissons incluses (eau, vin, bière)

Pour votre information, le prix du repas est de 30 €, la Fédération prend en charge 5 €

### **QUESTIONNAIRE POUR LES COMMISSIONS**

Afin de répondre à vos interrogations, nous vous prions de poser vos questions à l'aide du questionnaire ci-dessous :

NC	OM DE LA SOCIETE :
N٥	D'AFFILIATION DE LA SOCIETE :
No	om:
Pro	énom :
Fo	nction au sein de la société :
Lis	ste de vos questions :
1-	
2-	
3-	
4-	
	Fait à, le, le

Signature

#### **NOTE D'INFORMATION**

- 1) L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu de 9h00 à 11h15
  - Présentation et vote des différents rapports
  - Echanges directs avec les congressistes présents dans la salle
- 2) Travail en commissions de 14h30 à 16h00 :
  - Présentation des activités 2023 et des nouveautés prévues
- **3)** Le prochain Musicien Fédéré donnera toutes les informations nécessaires (Plan de la ville...)
- 4) Le tirage au sort des primes et lots <u>ne peut se faire que pour les sociétés</u> <u>réellement représentées</u> par un ou plusieurs de ses membres (et non pour celles qui auraient donné pouvoir à un membre d'une autre société).

ATTENTION: Les tickets REPAS et de TOMBOLA ne seront distribués qu'entre <u>8H00 et 9H00</u> à l'accueil uniquement et il faut être présent au moment du tirage pour participer.

Venez nombreux au congrès pour démontrer la vitalité de notre Fédération, près de nos instances régionales de tutelle!

Merci.